

Réf: Dossier N° 101152

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPC BETHEL ASSEMBLEES DE DIEU JEAN FOLLY »

Siège social Abidjan, Port-bouet, CARREFOUR JEAN FOLLY
PRES DE L'ECOLE AKA ANGUI DANS L'ENCEINTE DE L'EGLISE
ASSEMBLEES DE DIEU, Lot 10087, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC BETHEL ASSEMBLEES DE DIEU
JEAN FOLLY »

Objet : ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE- Diverses prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, CARREFOUR JEAN FOLLY
PRES DE L'ECOLE AKA ANGUI DANS L'ENCEINTE DE L'EGLISE
ASSEMBLEES DE DIEU, Lot 10087, Ilot 00

Dirigeant(s) : M MAMBO ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02247 du 21/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17230/GTCA/RC/2022 du 21/04/2022

